

## Recommandations générales

**Soyez prudents** : prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veillez à la météo locale avant tout départ.

**Météo France** : 08 99 71 02 07 ou [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
ou l'été auprès du **Point Info**, à la Mairie de Saint-Remèze :  
04 75 04 12 24.

**Respectez** les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Regardez bien aux traversées de route.

**Évitez tout feu**, la garrigue est trop vulnérable.

**Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Tenez les chiens en laisse.

**En période de chasse** (du 15 août à fin février) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération des Chasseurs d'Ardèche : 04 75 87 88 20.

**L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.**

### Respectez l'environnement et la nature :

On évite de sortir des chemins balisés ; il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Bien évidemment, on ramasse ses ordures.

Dans la **Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche**, se conformer scrupuleusement à la réglementation.

Les cueillettes ne sont pas autorisées.

### Le Réseau Eco-Veille® :

Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : [www.ardèche.ffrandonnee.fr](http://www.ardèche.ffrandonnee.fr)

### Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers -18 Général -112

Mairie de Saint-Remèze - 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve, le SGGA - 04 75 98 77 31

**Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !**

L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en 2009, a pour but de « *mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire* ».

Elle a l'agrément Jeunesse et Education populaire et a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de sorties thématiques et d'animations, des activités ouvertes à tous.

Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire.

L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la grotte Chauvet-Pont d'Arc, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2014, la Caverne ou restitution de l'original à moins de 7 km, le site de la Madeleine au cœur des Gorges de l'Ardèche, la Réserve naturelle nationale et bien d'autres atouts, qui attirent sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et environnemental.



**Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**

Mairie, 07700 Saint-Remèze

Tél: 04 75 98 48 49 - 04 75 04 09 52 - 06 82 42 84 51

Adresse Email : [michel.raimbault2@wanadoo.fr](mailto:michel.raimbault2@wanadoo.fr)

Site web : [www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

**Circuit 8  
De Chanet à Gournier :  
Bois, dolmens, Gorges**



**Evasion**

BALISAGE BLANC ET JAUNE.

**7 km**

2 heures 30 mn à 3 heures 30 mn.

Dénivelé 250 m.

**Intérêt**

Bois de Malbosc, les dolmens du Chanet, parmi les plus beaux de la commune, points de vue sur les Gorges de l'Ardèche, le site de Gournier. Possibilité de baignade l'été.

## Descriptif du circuit n°8

La durée est de 3h30 pour le circuit complet  
ou 2h30 si on laisse le premier dolmen.

Dénivelé : 250 m.

7 km avec les deux dolmens

ou 6 km avec seulement celui des Gorges.

Carte conseillée : IGN 2939 OT Gorges de l'Ardèche 1/25 000°.

Facile à assez difficile, balisage blanc et jaune régulier.

Quelques passages à risque pour les enfants dans la partie qui longe les Gorges à mi-pente. Un classique, décrit dans plusieurs guides.

Le point de départ est la **Maison forestière de Saint-Remèze** sur la route (D 590) de Marzal à La Madeleine. Porte d'entrée devant le bâtiment avec panneau directionnel « **Dolmen du Chanet** ». On suit une large piste bordée de chênes verts. A 5 mn, poteau « **Aven du Cadet** », à la croisée de pistes, prendre tout droit.

Bien suivre le balisage. La direction est Nord, puis Ouest.

A 20 mn du départ, croix de Saint-André sur la gauche du chemin. Prendre ce sentier en sous-bois sur près de 500 m.

Il traverse très vite une charbonnière bien marquée au sol, puis 6 mn plus tard passe devant une cabane en ruine de charbonnier sur le côté droit.

Le **dolmen de Chanet n° 2** est alors à 60 m sur votre gauche, en partie dissimulée par la végétation.

C'est un beau dolmen avec sa dalle de couverture encore en place ; il est inclus dans un grand tumulus pierrier qui devait le recouvrir à l'origine. A proximité, plusieurs zones de **lapiaz**.

Revenir sur ses pas jusqu'au chemin. Et poursuivre à gauche pour atteindre la Route touristique des Gorges.

Traverser avec précaution et prendre l'ancien chemin d'exploitation forestière à 20 m à gauche. Poteau directionnel : Chanet, 800 m.

Le suivre. Il descend en pente douce.

On passe devant un panneau explicatif sur le Suivi scientifique de l'évolution de la chênaie verte et on laisse deux départs de piste sur la gauche (croix de Saint-André) avant d'atteindre le **dolmen de Chanet n° 1** (autrefois dit « de Malbos »).

Il est construit sur un **promontoire qui domine l'Ardèche** d'une centaine de mètres environ.

Il est à simple chambre avec toutes ses dalles. Panneau explicatif du SGGA à proximité.

Point de vue exceptionnel sur les Gorges. En face, le Rocher des Abeillères.

Reprendre le sentier qui descend **vers Gournier**. Il est plus sinueux, plus pentu et plus étroit. Il contourne par la gauche une ancienne charbonnière devant de gros blocs.

**Respecter le balisage qui nous oriente vers le Sud.** On longe les Gorges à mi-hauteur sur près de 2 km. Belles vues.

**Attention, quelques passages en surplomb.**

**Ne laisser pas courir les enfants devant.**

Au panneau « Aiguille de Gournier », au niveau de la rive gauche de l'Ardèche, prendre la direction « **Bivouac de Gournier** ».

On longe la rivière jusqu'à la **plage** du Bivouac, puis arrivée au bâtiment d'accueil.

Sanitaires et informations sur le site. Panneau directionnel pour la Maison forestière à 2 km.

Remonter par la petite route bétonnée qui rejoint en un peu plus d'un km la route touristique.

**Pente assez raide mais ombragée (chênes verts).**

Compter 25 à 30 mn. On peut s'attarder devant deux panneaux thématiques :

**charbonniers et bouscatiers.**

Un tunnel permet de passer sous la route. Dernier poteau d'embranchement « Barrière de Gournier ».

Continuer tout droit par un chemin relativement raide et pierreux au début, puis plat, bordé de poteaux électriques, pour retrouver en moins de 10 mn la Maison forestière, assez vite repérable dans le paysage par son antenne.

### Le saviez-vous ?

**Dolmens** : la commune de Saint-Remèze compte une vingtaine de dolmens et l'ensemble du plateau plus d'une cinquantaine, parfois groupés en petites nécropoles ! Ce sont des tombes mégalithiques remontant à la fin du Néolithique et à l'Age du Bronze, soit entre 3500 et 2000 avant l'ère chrétienne. Leur plan est simple, avec une chambre quadrangulaire fermée par deux dalles latérales s'appuyant sur un chevet et couverte par une grande dalle généralement débordante. Le tout était intégré dans un tumulus de pierres. La plupart ont fait l'objet de pillages au XIXe siècle ou même avant.

On y trouvait aux côtés des squelettes de l'outillage ou de l'armement en silex ou en métal, des pendeloques ou encore des poteries.

**Gournier** : le toponyme dérive de l'occitan et signifie un « gouffre (d'eau) sombre ».

Le site est connu des bateliers et kayakistes pour être un passage parmi les plus dangereux de la descente de l'Ardèche : c'est la fameuse Toupine de Gournier, passage étroit et profond marqué par un rapide courant tournoyant en surface. Il y avait à proximité une vieille ferme, aujourd'hui aménagée en bivouac de la Réserve, implantée sur une haute terrasse de sable.



### Profil du circuit

